



**SIOCA**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE  
OUEST CORNOUAILLE AMÉNAGEMENT

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAP SIZUN-POINTE DU RAZ - DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ - HAUT PAYS BIGOUDEN - PAYS BIGOUDEN SUD

2023

# ÉDITO DU PRESIDENT



Ce rapport d'activités retrace le travail effectué par le SIOCA durant l'année 2023. Une année mouvementée dans la vie de notre structure. En effet, 2023 a vu un changement important dans la gouvernance de notre syndicat intercommunaire. Florence Crom ayant choisi de cesser ses fonctions de Présidente, je l'ai remplacé à mi-année en m'entourant de trois Vice-Président.e.s, chaque Vice-Présidence se voyant octroyer une délégation : révision du SCoT, urbanisme, mobilités.

L'un des faits importants concerne la prescription de la révision du SCoT. Considérant l'importance de la façade maritime en Ouest Cornouaille et les forts enjeux économiques et environnementaux en lien avec la mer, les élus ont fait le choix d'intégrer au futur SCoT un volet « maritime et littoral ».

Le SIOCA a également participé activement aux travaux de la Conférence régionale des SCoT et de modification du SRADDET Bretagne, notamment autour de la déclinaison du zéro artificialisation nette, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience.

Enfin, le positionnement du SIOCA sur sa mission "mobilités" a été remodelé afin de répondre aux orientations de la feuille de route de la structure actées en 2022: coordination de l'action des EPCI en matière de mobilités et interface avec les échelons territoriaux supérieurs.

Pour conclure, je tiens particulièrement à remercier l'engagement des élus et des techniciens de notre structure pour le suivi de l'ensemble de nos actions Ouest Cornouaillaises, en partenariat étroit avec nos Communautés de communes membres.

Bonne lecture à toutes et tous.

**Yannick LE MOIGNE**  
**Président du SIOCA**

# SOMMAIRE

Le Territoire	Page 4
Les Missions	Page 5
Les Instances	Pages 6-7
Les Commissions de travail	Pages 8
Les Instances et réunions 2023	Page 9
L'équipe	Page 10
Les Finances	Page 11
Le Schéma de Cohérence Territoriale	Pages 12-19
Les mobilités	Pages 20-24

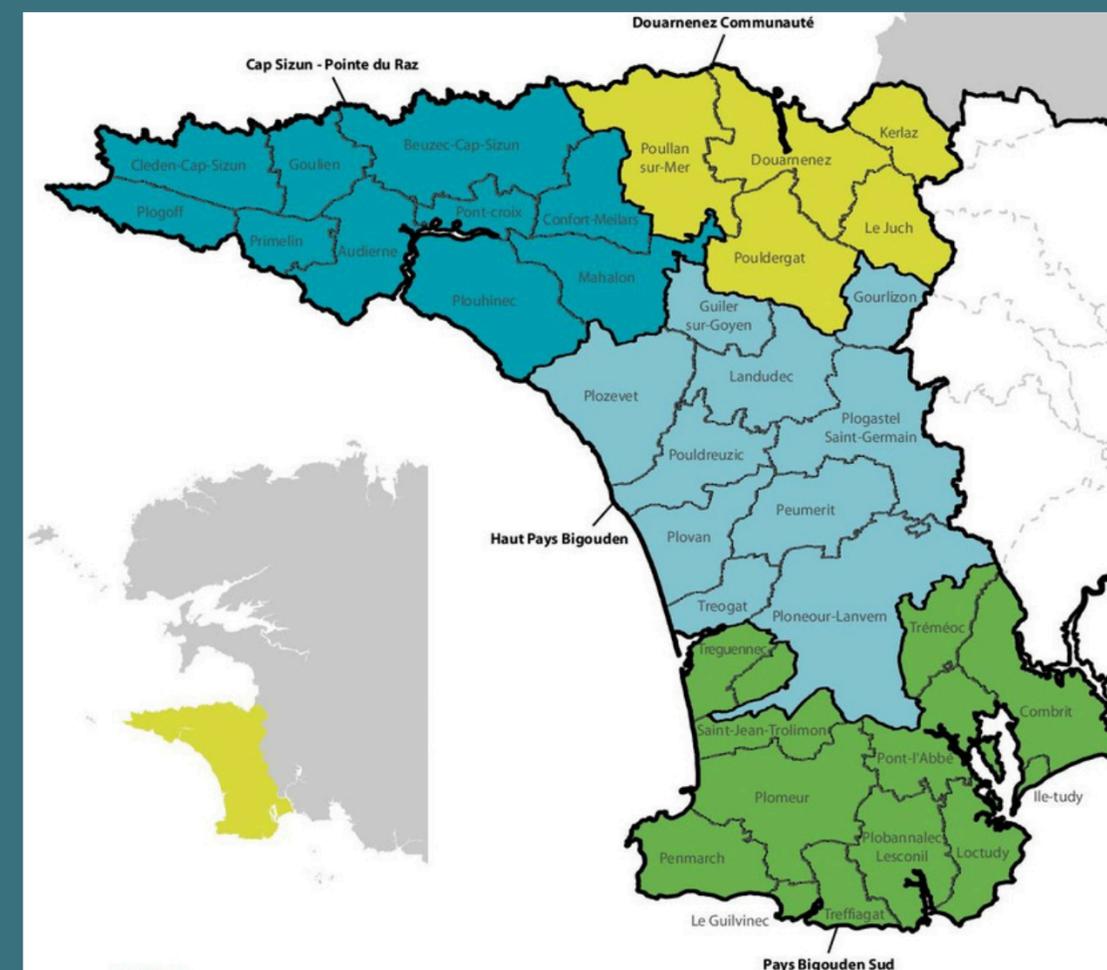
# LE TERRITOIRE



91 000  
HABITANTS

661 KM<sup>2</sup>

37 COMMUNES



# LES MISSIONS



**SCHÉMA DE COHÉRENCE OUEST  
CORNOUAILLE**

---

**SCHÉMA VÉLO OUEST CORNOUAILLE**

---

**STRATÉGIE MOBILITÉ OUEST  
CORNOUAILLE**

# LES INSTANCES

## COMITÉ SYNDICAL

DOUARNENEZ  
COMMUNAUTÉ

CAP SIZUN POINTE  
DU RAZ

HAUT PAYS BIGOUDEN

PAYS BIGOUDEN  
SUD

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES

#### AU 1ER JANVIER 2023

FLORENCE CROM

PHILIPPE AUDURIER

PATRICK TANGUY

HENRI SAVINA

#### A PARTIR DU 15 MAI 2023

JOCELYNE POITEVIN

MARIE-PIERRE BARIOU

FLORENCE CROM

MARIE-THERESE HERNANDEZ

GILLES SERGENT

SOLÈNE JULIEN LE MAO

BRUNO BUREL

JOSIANE KERLOC'H

PHILIPPE RONARC'H

YVES LE GUELLEC

JACQUES CARIOU

STEPHANE LE DOARÉ  
YANNICK LE MOIGNE  
JEAN-EDERN AUBRÉE  
DANIELLE BOURHIS  
JEAN-CLAUDE DUPRÉ  
BRUNO JULLIEN  
JOCELYNE LE RHUN  
DANIEL LE PRAT  
CHRISTIAN LOUSSOUARN

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

ANISSA ANDASMAS  
JULIE MANNEVEAU

DOMINIQUE BOUCHERON  
FRANÇOIS GUET

GEORGES CASTEL  
NADINE KERSAUDY

JEAN-LOUIS CARADEC  
EMMANUELLE RASSENEUR

CHRISTIAN BODERE  
YVES CANÉVET  
CYRILLE LE CLEAC'H  
STÉPHANE MOREL  
DENIS STEPHAN

# LES INSTANCES

En 2023, le SIOCA a procédé à une réorganisation complète de ses instances et de son fonctionnement:

- En mai 2023: réajustement du nombre de vice-présidences et réélection des Vice-Président.e.s, attribution de délégations
- En juin 2023: changement de présidence, réélection de l'exécutif, réorganisation des commissions de travail

## COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

### DE JANVIER A JUIN 2023

- **PRÉSIDENTE :**  
Florence CROM
- **1ER VICE-PRÉSIDENT :**  
Yannick LE MOIGNE
- **2ÈME VICE-PRÉSIDENT :**  
Gilles SERGENT, remplacé par Solène JULIEN LE MAO en mai 2023
- **3ÈME VICE-PRÉSIDENT :**  
Philippe RONARC'H
- **4ÈME VICE-PRÉSIDENTE :**  
Jocelyne POITEVIN  
Vice présidence supprimée en mai 2023
- **MEMBRES DU BUREAU :**  
Philippe AUDURIER, remplacé par Jocelyne POITEVIN en mai 2023  
Josiane KERLOC'H  
Stéphane LE DOARE

### DE JUIN À DÉCEMBRE 2023

- **PRÉSIDENT :**  
Yannick LE MOIGNE
- **1ERE VICE-PRÉSIDENTE :**  
Solène JULIEN LE MAO
- **2ÈME VICE-PRÉSIDENT :**  
Philippe RONARC'H
- **3ÈME VICE-PRÉSIDENTE :**  
Marie-Pierre BARIOU
- **MEMBRES DU BUREAU :**  
Josiane KERLOC'H  
Stéphane LE DOARE  
Jocelyne POITEVIN  
Gilles SERGENT

# LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

## COMMISSION URBANISME ET HABITAT

- Mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territorial.
- Avis sur les permis d'aménager et examen des documents de planification en amont des comités syndicaux.

## COMMISSION CDAC

- Examen des projets commerciaux soumis à l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) et préparation de l'avis du SIOCA

## COMMISSION MOBILITÉS

- Mise en œuvre et suivi de la Stratégie Mobilité Ouest Cornouaille (STRAMOC) approuvée fin 2022, et du Schéma Directeur Vélo Ouest Cornouaille
- Suivi des démarches partenariales ( Mobilités des actifs, convention de partenariat avec la région...)
- Organisation d'événements : mai à vélo, journées techniques

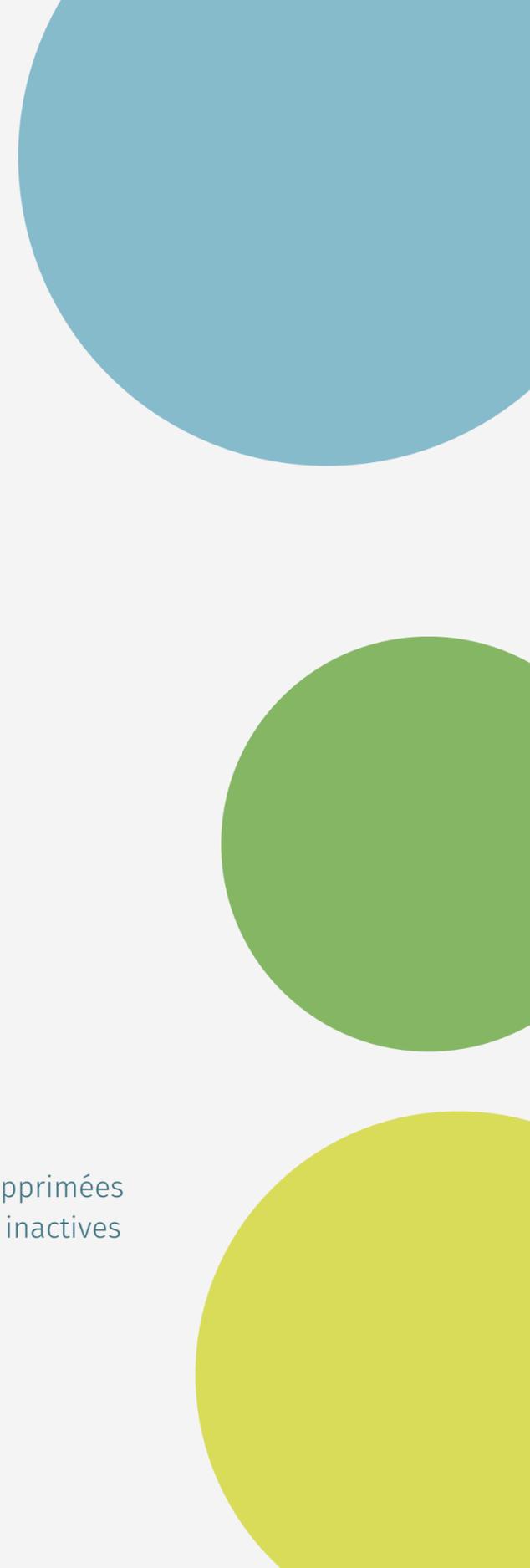
## COMMISSION LITTORAL-ENVIRONNEMENT

- Suivi des projets liés à la mise en œuvre du volet environnemental et littoral du SCoT.

## COMMISSION ÉCONOMIE

- Mise en œuvre du volet urbanisme commercial du SCoT (notamment revitalisation des centralités et évolution des ZACOM)

Commissions supprimées  
en juin 2023 car inactives



# INSTANCES ET RÉUNIONS 2023

- 6 comités syndicaux
- 7 bureaux syndicaux + 1 bureau restreint

## Aménagement:

- 9 commissions Urbanisme et Habitat
- 1 commission CDAC
- 1 groupe de travail technique sur l'inventaire des ZAE
- 1 groupe de travail technique sur le ZAN
- 4 réunions ou journées d'ateliers en tant que Personne Publique Associée dans le cadre du suivi des documents d'urbanisme
- 2 réunions d'accompagnement de projets
- 6 réunions techniques et 3 réunions politiques dans le cadre de la Conférence des SCoT
- 8 réunions de travail et participation à évènements à l'échelle Cornouaille

## Mobilités:

- 2 commissions Mobilités
- 1 comité de pilotage sur le développement de solutions de covoiturage
- 6 comités techniques Mobilités
- 22 réunions de travail ou de suivi avec les EPCI ou communes, en lien avec des études ou projets
- 2 journées d'animation organisées (Mai à vélo et journée technique vélo)
- 2 réunions avec le Conseil Régional pour élaborer la convention de partenariat Mobilités
- 4 événements partenariaux (congrès FUB, OuestGo, GéoBretagne, Rencontres Mobilités du pays de Brest)
- 11 réunions à l'échelle Cornouaille dont 6 concernant l'étude "Mobilités des actifs" portée par l'État.



EN 2023



# L'ÉQUIPE

Alice GOUT ROUÉ  
Responsable du SIOCA

---

Mathilde LE BOUCH  
Animatrice SCoT et Aménagement du territoire (à partir de septembre 2023)

---

Thibault EVANNO  
Chargé de mission vélo (jusqu'en juillet 2023)

---

Maëlle SALAÜN  
Coordinatrice Mobilités (à partir de septembre 2023)

---

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud appuie le SIOCA sur les ressources humaines, paies, finances et comptabilité, marchés publics, et l'informatique.

Dans le cadre des travaux sur la feuille de route du SIOCA menés en 2022, les EPCI ont souhaité confier à la structure un rôle de coordination sur la thématique des mobilités. Afin d'assurer pleinement cette mission, l'équipe technique a été réorganisée. Le poste de « chargé de mission vélo » a été remplacé par un poste de « coordinateur/trice mobilités », dont le rôle est d'animer et de suivre la mise en œuvre de la Stratégie Mobilités et du Schéma Vélo Ouest Cornouaille, de coordonner l'action des EPCI en matière de mobilités, en lien avec les agents communautaires, et d'assurer l'interface entre l'Ouest Cornouaille et les échelons territoriaux supérieurs.

# LES FINANCES

(COMPTE ADMINISTRATIF)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b>	Total crédits ouverts	307 159,56 €
	Total réalisations	220 832,14 €
<b>Recettes</b>	Total crédits ouverts	280 699,33 €
	Excédent reporté N-1	26 460,23 €
	Total réalisations	298 155,78 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>	Total crédits ouverts	183 039,04 €
	Total réalisations	17 007,93 €
<b>Recettes</b>	Total crédits ouverts	168 221,08€
	Excédent reporté N-1	14 817,96 €
	Total réalisations	110 759,31 €



# Le Schéma de Cohérence Territoriale

# Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Ouest Cornouaille est un document de planification cadre à l'échelle des 4 EPCI composant le SIOCA. Il traduit les orientations politiques des élus du territoire en matière d'aménagement. Il traite d'un ensemble de thématiques variées et liées entre elles, qui représentent des enjeux pour le territoire: urbanisme, économie, mobilité, préservation de l'environnement...

Il est le document pivot de la planification territoriale assurant l'articulation entre l'échelle régionale (notamment via le SRADDET) et l'échelle locale (via les documents d'urbanisme et de planification communaux et intercommunaux: cartes communales, PLU/PLUi, PLH, PCAET...)

## LE SCOT: UN DOCUMENT VIVANT

**21 mai 2015** : Approbation du SCoT Ouest Cornouaille

**12 décembre 2019** : Lancement de la modification simplifiée n°1 du SCOT afin de répondre aux exigences de la loi ELAN, qui renforce les compétences des SCoT en matière d'application de la loi Littoral.

**6 juillet 2021** : Bilan de l'évaluation du SCoT à 6 ans - Décision de lancer une révision générale.

**4 octobre 2021** : Approbation de la modification simplifiée n°1 du SCOT Ouest Cornouaille

**21 mars 2023**: Prescription de la révision du SCoT Ouest Cornouaille

# LANCEMENT DE LA REVISION DU SCOT OUEST CORNOUAILLE

Le SCoT Ouest Cornouaille a fait l'objet en 2021 d'une évaluation à 6 ans. Ce travail a mis en évidence une évolution importante du contexte territorial depuis 2015, ainsi qu'un contexte réglementaire et légal ayant fortement évolué (lois, documents "supra", etc.). Cette évaluation a également pointé une déconnexion de certains objectifs du SCoT vis-à-vis des réalités territoriales ou des objectifs difficilement applicables dans les pratiques concrètes.

**Au vu des résultats de cette évaluation, les élus du SIOCA ont prescrit la révision du SCoT, le 21 mars 2023.**

**Considérant l'importance de la façade maritime en Ouest Cornouaille et les forts enjeux économiques et environnementaux en lien avec la mer, les élus ont fait le choix d'intégrer au futur SCoT un volet "maritime et littoral".**

Dans le cadre de la phase de lancement de la démarche de révision du SCoT, SIOCA et ses EPCI ont approuvé une charte de gouvernance qui formalise les modalités du travail partenarial.

Le SIOCA a retenu la candidature du bureau d'études Cittànova pour la démarche de révision du SCoT, accompagné du bureau d'études Inddigo pour la réalisation du futur volet "maritime et littoral", pour un coût total prévisionnel de 387 848€ HT.

Un séminaire de lancement de la démarche s'est tenu à Pouldreuzic le 4 décembre 2023 en présence d'environ 25 élus et techniciens du territoire (photo ci-contre), afin de présenter les objectifs de la démarche et le calendrier.



# ACTIVITÉS DE LA COMMISSION “URBANISME ET HABITAT”

## AVIS SUR LES DOCUMENTS D’URBANISME 2023

Le SIOCA est consulté en tant que personne publique associée sur l’élaboration, la modification ou la révision des documents d’urbanisme locaux. La commission “urbanisme et habitat” du SIOCA analyse les projets et rend un avis au regard des orientations et objectifs du SCoT. Cet avis est ensuite présenté à la délibération du comité syndical.

	Type de dossier	Avis du SIOCA
<b>Kerlaz</b>	Modification du PLU	Favorable
<b>Combrit</b>	Modification du PLU	Favorable
<b>Goulien</b>	Elaboration de la carte communale	Favorable
<b>Audierne</b>	Modification du PLU	Favorable

## AVIS SUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMENAGER

Le SIOCA est consulté en tant qu'établissement porteur du SCoT sur les permis d'aménager ou les permis de construire de 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. La commission "urbanisme et habitat" du SIOCA analyse les projets et rend un avis au regard des orientations et objectifs du SCoT.

	Nombre de permis d'aménager étudiés	Nombre de logements programmés	Surface de plancher programmée	Surface totale des terrains	Avis
<b>Douarnenez Communauté</b>	5	237	29 428 m <sup>2</sup>	10,19 ha (dont 0,4 ha en renouvellement urbain)	4 défavorables 1 favorable
<b>Cap Sizun - Pointe du Raz</b>	/	/	/	/	/
<b>Haut Pays Bigouden</b>	/	/	/	/	/
<b>Pays Bigouden Sud</b>	/	/	/	/	/

Le SIOCA a également émis un avis favorable sur la démolition/reconstruction du lycée Jean-Marie Le Bris à Douarnenez, pour une surface détruite de 10 931 m<sup>2</sup> et la construction d'un nouveau bâtiment de 6 632 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Les avis rendus par le SIOCA font ressortir des remarques et points de vigilance récurrents, portant sur:

- L'ampleur de opérations, qui paraissent en inadéquation avec l'armature territoriale
- Les consommations foncières importantes
- Les densités trop faibles et l'absence d'interdiction de regroupement de lots
- Des choix de dispositifs de gestion des eaux pluviales inadaptés
- Des stationnements insuffisants au sein des projets, aménagés en matériaux imperméables...
- Des espaces de respiration et des espaces communs de convivialité insuffisants au sein des opérations

# ACTIVITÉS DE LA COMMISSION “CDAC”

Les projets commerciaux créant une surface de vente supérieure à 1.000 m<sup>2</sup> sont soumis à une autorisation d’exploitation commerciale, délivrée suite à l’avis conforme de la Commission Départementale d’Aménagement Commercial (CDAC).

Les structures porteuses de SCoT sont membres de la CDAC, où elles doivent donner un avis sur la compatibilité du projet avec les dispositions du SCoT. Le SIOCA a été saisi sur un projet commercial dans ce cadre.

De plus, le SIOCA a la possibilité de saisir de manière facultative la CDAC pour les projets commerciaux dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1000m<sup>2</sup>. En 2023, le SIOCA a réalisé 2 saisines de la CDAC à ce titre.

L’équipe et les élus du SIOCA ont également participé à des réunions et rendez-vous afin d’accompagner le montage des projets en amont de leur dépôt officiel.

## LES AVIS RENDUS PAR LE SIOCA EN 2023

	<b>Situation</b>	<b>Type de saisine</b>	<b>Surface de vente créée</b>	<b>Avis</b>
<b>Construction de 2 cellules commerciales</b>	ZACOM de Kerganet, Plonéour-Lanvern	Facultative	403 m <sup>2</sup>	Défavorable
<b>Projet d’extension Magasin Vert</b>	ZACOM de Kerganet, Plonéour-Lanvern	Obligatoire	1032 m <sup>2</sup>	Favorable
<b>Projet de transfert/ agrandissement Super U</b>	ZACOM du Lannou, Combrit	Obligatoire	3867 m <sup>2</sup> (soit 949 m <sup>2</sup> d’augmentation)	Favorable

# TRAVAUX A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

## Conférence régionale des SCoT et modification du SRADDET Bretagne

Afin de répondre aux dispositions de la loi Climat et Résilience, les SCoT bretons se sont constitués en “Conférence Régionale des SCoT” dès 2022. Cette instance a accompli un travail proactif, en relation étroite avec la Région Bretagne, afin de contribuer aux réflexions autour de la modification du SRADDET.

En 2023, la Conférence des SCoT a poursuivi ses réflexions et a été associée aux travaux de modification du SRADDET.

**En 2023**



**le SIOCA a participé à :**

- 3 réunions politiques de la Conférence des SCoT
- 6 réunions techniques
- 1 journée d'ateliers pour la modification du SRADDET organisés par la Région Bretagne

Le SRADDET modifié a été arrêté en juin 2023. Le SIOCA, en tant que personne publique associée, a été consulté sur ce projet et a rendu un avis favorable par délibération en date du 26 septembre 2023, assorti de remarques:

- Sur la stratégie aéroportuaire: la nécessité de prioriser la complémentarité entre le rail et l'aérien ainsi que de concentrer les actions sur certains aéroports régionaux, dont un à minima en Finistère.
- Sur les risques littoraux: l'absence d'orientations sur la submersion.
- Sur la lutte contre l'artificialisation: certains déséquilibres dans les critères qui ont servi à effectuer la territorialisation des enveloppes foncières, l'absence de prise en compte des énergies marines renouvelables autres que l'éolien dans la typologie des projets d'envergure régionale...
- Sur le Modèle d'Occupation des Sols (MOS), outil de mesure et de suivi de la consommation foncière: le souhait que les modalités de mise à jour et de gouvernance de l'outil soient précisées.

# POLITIQUE DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

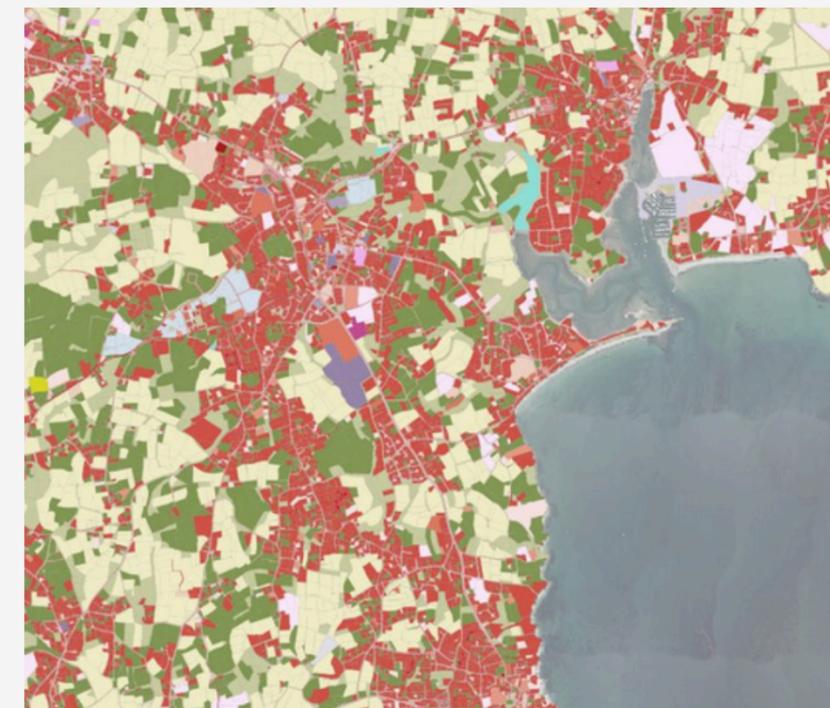
## Finalisation du Modèle d'Occupation des Sols (MOS) 2011-2021

Le MOS est un outil cartographique qui permet de mesurer et de suivre la consommation foncière. La Conférence des SCoT, en lien avec la Région Bretagne, a décidé de se doter d'un MOS 2011-2021, qui permettra à chaque territoire de disposer de données harmonisées, qui serviront de base à la mise en œuvre des objectifs de la loi Climat et Résilience et à leur déclinaison dans le SRADDET Bretagne. Le travail de construction de cet outil a démarré dès 2021.

En janvier 2023, les EPCI de l'Ouest Cornouaille, avec une coordination du SIOCA, ont réalisé un travail de correction sur la première version du MOS.

**Les données du MOS finalisé ont été mises à disposition des territoires en mars 2023.**

**Le SIOCA a organisé une réunion d'information sur ce sujet le 23 mai 2023, pour présenter l'outil et les chiffres consolidés aux collectivités du territoire.**



<b>Consommation foncière de l'Ouest Cornouaille 2011-2021 (MOS)</b>	408 ha
<b>Enveloppe foncière accordée au territoire dans le SRADDET (2021-2031)</b>	229 ha

# Les mobilités



# Les mobilités

## SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO

Le SIOCA accompagne techniquement les communes et EPCI dans le cadre d'aménagements routiers ou de projets d'aménagement urbains afin d'assurer la bonne déclinaison du schéma directeur vélo et la cohérence des infrastructures sur le territoire. Il a notamment apporté sa contribution à la réalisation des deux itinéraires cyclables créés sur le territoire : le Birinik, reliant 5 communes du Pays Bigouden Sud par un itinéraire de 19 km allant de Pont-l'abbé à Penmarc'h, ainsi que le Youtar, reliant Audierne à Pont-Croix et Beuzec-Cap-Sizun.

## STRATÉGIE MOBILITÉS OUEST CORNOUAILLE (STRAMOC)

Adoptée fin 2022, la STRAMOC définit les ambitions du territoire en matière mobilités. Elle s'inscrit dans le cadre donné par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM-2019) visant à apporter, à tous et dans tous les territoires, des solutions innovantes aux déplacements quotidiens en offrant des alternatives à l'usage individuel de la voiture. Elle constitue la feuille de route des 4 EPCI de l'ouest Cornouaille, qui ont souhaité se doter en 2021 de la compétence d'organisation des mobilités. L'année 2023 a été consacrée à la mise en œuvre de la STRAMOC, et notamment:

- L'élaboration d'une convention de partenariat avec la Région,
- La participation active à l'étude "Mobilités des Actifs" portée par l'Etat à l'échelle Cornouaillaise

## ANIMATIONS

Afin de promouvoir le développement des aménagements cyclables et la pratique du vélo, le SIOCA a organisé 2 événements :

- Une journée d'animation à l'occasion de "Mai à vélo" : stands d'information, atelier de marquage anti-vol, essais de vélos atypiques et de vélos adaptés, promenade encadrée
- Une journée technique relative aux plans de circulation, à destination des collectivités du territoire

# Schéma directeur vélo

## En 2023, le SIOCA a notamment assuré en interne:

- Un travail d'accompagnement et de conseil, ainsi qu'un travail de terrain au service des collectivités du territoire, sur des projets d'aménagements et de jalonnements cyclables: préfiguration du schéma cyclable de la CC Cap Sizun-Pointe du Raz et de l'itinéraire Youtar, axe Pont l'Abbé-Plonéour-Lanvern, boucles cyclables de la CC Pays Bigouden Sud, accompagnement des réflexions sur les communes de Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Penmarc'h...
- La participation aux échanges sur l'itinéraire du Train Carottes (itinéraire structurant à échelle Ouest Cornouaille)
- La préparation d'un événement conjoint à l'échelle des 4 EPCI pour Mai à vélo 2024

## Il a également participé, en lien avec ses collectivités membres et ses partenaires :

- A l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable de Douarnenez Communauté
- Au suivi des études jalonnement/stationnement et faisabilité d'itinéraires de la CC Pays Bigouden Sud
- Aux comités de suivi "Petite ville de Demain" Plouhinec-Audierne (projet de passerelle)
- A une réunion sur l'itinérance vélo Destination Quimper Cornouaille

**De plus, le SIOCA a assuré la gestion des compteurs de trafic mis à disposition des collectivités de l'Ouest Cornouaille (conventions de prêt, installation, maintenance) et la production des rapports d'analyses des données de comptages**



## En 2023, le SIOCA a également organisé 2 événements en lien avec le vélo :

- Une journée technique "Vélo et plans de circulation", 14 avril à Audierne à destination des élus et techniciens
- Une journée d'animations "Mai à Vélo", le 22 mai à Douarnenez à destination du grand public

# Stratégie Mobilités Ouest Cornouaille

## Le SIOCA a réalisé en interne pour le compte des ses collectivités membres:

- L'audit d'opérateurs de covoiturage et la préparation d'une réunion "Retours d'expériences de collectivités" sur ce sujet
- La réponse à l'appel à partenariat du Cerema "Massifions le covoiturage" (auquel le SIOCA a été lauréat mais n'a pas souhaité donner suite en raison du manque d'opérationnalité de la méthodologie proposée)
- La préparation d'un atelier de travail pour prioriser les actions de la STRAMOC

## Il a également participé ou contribué, en lien avec les collectivités du territoire et les partenaires:

- Au comité des partenaires de Douarnenez Communauté
- A la journée Géobretagne sur les observatoires et à la gestion des données (le 30 mars 2023)
- Au "rendez-vous de la Mobilité en Cornouaille" organisé par Quimper Cornouaille Développement (le 13 juin 2023)
- A la présentation du Schéma des aires de covoiturage du Finistère (le 23 novembre 2023)

## Le SIOCA a par ailleurs activement coopéré avec la Région, l'Etat et les 7 EPCI de Cornouaille dans le cadre de :

- L'élaboration de la convention de partenariat Mobilités avec la Région
- L'étude Mobilité des actifs du Cerema portée par l'État à l'échelle de la Cornouaille

Opérateurs de covoiturage rencontrés le 29 septembre :



Atelier Mobilité des actifs en Cornouaille, le 21 juin 2023

# Veille technique / Partage d'expériences

**Par ailleurs, le SIOCA a participé à divers événements, permettant de capitaliser de la connaissance et des retours d'expériences d'autres territoires :**

- Une réunion OuestGo / Autostop organisé (le 20 mars 2023)
- Le Congrès de la FUB à Rennes (les 9 et 10 mars 2023)
- La Rencontre GéoBretagne relative aux observatoires et à la gestion des données (le 30 mars 2023)
- La 2ème édition des Rencontres des mobilités durables organisée par le Pays de Brest (le 27 septembre 2023)
- et plusieurs webinaires :
  - Cerema : Covoiturage : quelle stratégie pour massifier la pratique ?
  - Cerema : Vers une connaissance plus approfondie des mobilités quotidiennes
  - Cerema : Signalisation : actualités réglementaires et zoom sur les passages piétons
  - Agir : Les types de revêtements et les dispositifs d'éclairage des itinéraires cyclables

**Ainsi que plus localement, à des revues de projets :**

- Une réunion sur le Schéma des mobilités actives de QBO (le 7 mars 2023)
- Une réunion avec Mobil'emploi sur un projet de chantier d'insertion 2 roues s électriques: CI2Ré - réemploi et recyclage (le 6 novembre 2023)



Rencontres mobilités durables du Pays de Brest, le 27 septembre 2023





Pour toutes informations, rendez-vous sur [www.sioca.fr](http://www.sioca.fr)



 2a rue de la Mer - 29720 Pouldreuzic

02.98.82.78.34



 [contact@sioca.fr](mailto:contact@sioca.fr)

Sioca Ouest Cornouaille

